



**PRÉFÈTE
DE LA CORRÈZE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Visite de l'entreprise BLOCFER
Groupe DEYA, menuiserie industrielle
lauréate du fonds de soutien
à l'investissement industriel**

Argentat sur Dordogne

**DOSSIER DE PRESSE
7 décembre 2021**

Sommaire



Le plan France Relance page 3

Le soutien à l'industrie : une priorité de la relance page 4

La relance, c'est aussi en Corrèze page 4

BLOCFER, lauréate du fonds de soutien à
l'investissement industriel page 5

Le plan France Relance

La crise sanitaire a créé une situation économique sans précédent en France comme dans le reste du monde. Les mesures de confinement, la nécessité prolongée de mesures de distanciation et la perturbation des réseaux d'approvisionnement internationaux ont fortement affecté l'économie française.

Alors que les mesures d'urgence mises en œuvre par le Gouvernement dès le mois de mars 2020 ont permis de préserver les revenus des ménages, des effets économiques durables pourraient affaiblir le potentiel de croissance français.

Dans ce contexte, le 3 septembre 2020, le Premier Ministre a présenté le plan France Relance. Ce plan précise les différentes étapes pour réorganiser le pays sur le plan économique, social et écologique.

Le



plan de relance, d'un montant de 100 milliards d'euros, bénéficie d'un financement de l'Union européenne à hauteur de 40 milliards d'euros.

Le plan de relance a pour objectif de soutenir les entreprises, l'emploi et les services publics et de bâtir la France de 2030 : une économie plus verte, plus compétitive, plus souveraine et plus solidaire.

Au-delà de son rôle immédiat de soutien à l'économie, le plan de relance revêt un rôle structurel, par les moyens accordés à l'accélération des transitions écologique et numérique, par son inscription dans l'agenda de réformes du Gouvernement pour améliorer la compétitivité, l'attractivité et la productivité et par l'objectif de renforcer la souveraineté industrielle de la France.

Pour cela, le plan de relance s'articule en trois volets :

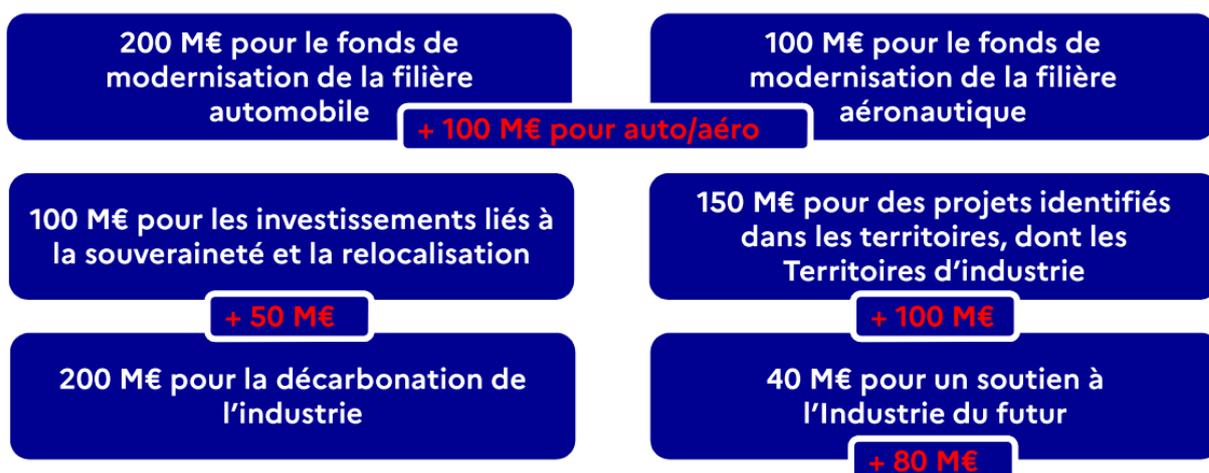
- l'accélération de la transition écologique et le verdissement de l'économie,
- le renforcement de la compétitivité et de la souveraineté économique,
- le soutien aux compétences et à la cohésion sociale et territoriale.

Le soutien à l'industrie : une priorité de la relance

France Relance : près de 35 milliards d'euros en faveur de l'industrie

- ✓ **Décarboner et faire de l'industrie le moteur de la transition environnementale**
 - dont 1,2 Md€ sur les deux prochaines années pour la décarbonation de l'industrie
- ✓ **Innové, pour rendre notre économie plus agile et plus compétitive**
 - dont une 4ème vague d'investissements d'avenir, dotée de 20 Md€ au total sur 5 ans
- ✓ **(Re)localiser pour créer des emplois directs et indirects dans les territoires, et renforcer notre résilience**
 - dont 1 Md€ pour des soutien à l'investissement pour notre souveraineté industrielle
- ✓ **Moderniser, pour préparer le futur et inscrire nos industries dans la durée**
 - dont 900 M€ sera dédiée, d'ici 2022, à la modernisation des PME et des ETI des filières industrielles les plus touchées

Dès 2020, 800 M€ de crédits au bénéfice de l'industrie, renforcés en fin d'année (+330 M€)



Tous ces dispositifs sont opérationnels

La relance, c'est aussi en Corrèze

En Corrèze, ce sont déjà près de **3 millions d'euros** qui ont été engagés en faveur des entreprises locales. Ceci leur a permis de boucler en moins d'un an leur plan d'investissement initialement prévu sur plusieurs années.

Les lauréats en 2020 dans le département : **Euclide industrie Mecanat** (800 000 €) **Axioma** (1, 130 M€), **CRP** (800 000 €).



BLOCFER GROUPE DEYA: lauréate du fonds de soutien à l'investissement industriel

BLOCFER est une des sociétés du groupe DEYA, industriel français spécialisé dans les produits du second œuvre du bâtiment. Le groupe possède notamment la marque grand public KAZED.

BLOCFER a été racheté par DEYA en 2004. Située à Argentat, cette entreprise emploie 185 salariés. Elle produit des blocs portes en bois.

Ces trois dernières années, le site corrézien du groupe rencontrait des difficultés en raison de la chute des prix de vente et d'un outil de production vieillissant.

Lauréate du fonds de soutien à l'investissement industriel, **BLOCFER** compte relancer son activité par un investissement de **1 150 000 €** portant sur la modernisation des lignes de production, notamment par l'acquisition d'un robot de collage, d'un robot de manutention et par le remplacement d'une presse en fin de vie.

Cette modernisation de l'outil de production permettra à **BLOCFER** de répondre au besoin du marché, notamment en augmentant sa capacité à produire des portes techniques à forte valeur ajoutée.

575 000 € d'aides

pour une modernisation des lignes de production

Retrouvez l'intégralité
des mesures du plan de relance
sur francerelance.gouv.fr
Un interlocuteur unique en Corrèze :
pref-relance@correze.gouv.fr


**PRÉFÈTE
DE LA CORRÈZE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



100 M^{ds} €

pour faire la France de demain, grâce à une
**économie d'avant-garde, écologique et
créatrice d'emploi.**



C'est aussi en Corrèze !

Toutes les mesures sur :
francerelance.gouv.fr
Un interlocuteur unique en Corrèze :
✉ pref-relance@correze.gouv.fr

@Prefet19  

Retrouvez l'intégralité
de l'actualité de l'État en Corrèze
sur correze.gouv.fr
et sur tous nos réseaux sociaux



Contact presse : Valérie Jandot
valerie.jandot@correze.gouv.fr
05 55 20 56 75 / 06 27 12 55 52